



COMMUNIQUÉ

Réaction au jugement de la Cour d'appel sur la Charte de la langue française Il assombrir le 30^e anniversaire de la loi 101; le gouvernement doit en appeler

Montréal, le 22 août 2007 – En réaction au jugement de la Cour d'appel qui invalide d'importantes dispositions de la Charte de la langue française concernant l'accès à l'école anglaise, la présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois, Mme Chantale Trottier, demande au gouvernement du Québec de porter en appel le dossier et d'imaginer tout de suite des façons de « colmater l'importante brèche » qui a été ouverte. Elle déplore en outre que ce jugement vienne assombrir le 30^e anniversaire de l'adoption de la loi 101 qui aura lieu ce dimanche.

Le MNQ trouve inconcevable que l'on puisse obtenir le droit d'envoyer son enfant à l'école publique anglaise pour le reste de ses jours, de même que pour ses sœurs, frères et descendants, en l'envoyant, ne serait-ce que quelques semaines, à une école non subventionnée de langue anglaise au tout début de son parcours scolaire.

À quelques jours du trentième anniversaire de l'adoption de la loi 101, Mme Trottier rappelle que cette loi, bien que très consensuelle au Québec, fait encore l'objet de multiples contestations judiciaires. « Dans les fins détails de son application, il y a encore toutes sortes de difficultés, comme nous le rappelle ce jugement, mais aussi l'actualité quotidienne, qu'il s'agisse par exemple de la difficulté de travailler en français dans certains domaines et entreprises, d'avoir des jeux vidéo et des DVD en français ou d'être servi en français au centre-ville de Montréal. Sans parler de la langue d'affichage ! », a-t-elle commenté. « À l'occasion du trentième anniversaire de la loi 101, il faut célébrer la détermination du Dr Camille Laurin et du gouvernement de René Lévesque, dénoncer les multiples jugements qui sont venus successivement affaiblir la Charte et en profiter pour réaffirmer notre volonté de vivre ici en français. »

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) regroupe aujourd'hui dix-neuf Sociétés nationales et Sociétés Saint-Jean-Baptiste réparties sur tout le territoire du Québec et comptant, au total, quelque 110 000 membres. Il a pour mission de promouvoir un Québec libre, français et démocratique.

– 30 –

Pour renseignements : Martin Roy
Responsable des communications
Mouvement national des Québécoises et Québécois
Téléphone : (514) 527-9891
Courriel : mroy@mnq.qc.ca
www.mnq.qc.ca